



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2026-160

PUBLIÉ LE 24 JUIN 2026

Sommaire

**Ministère de la santé et de la prévention Ministère délégué
auprès du ministère de l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics /**

R24-2026-06-24-00001 - Arrêté modificatif du 24 juin 2026 CAF 36 (2
pages)

Page 3

Ministère de la santé et de la prévention
Ministère délégué auprès du ministère de
l'économie, des finances et de la souveraineté
industrielle et numérique, chargé des comptes
publics

R24-2026-06-24-00001

Arrêté modificatif du 24 juin 2026 CAF 36

ARRÊTÉ

portant modification de la composition du Conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales de l'Indre

La ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

VU le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7,
et D. 231-1 à D. 231-4 ;

VU l'arrêté du 20 octobre 2025 relatif à la répartition des sièges des représentants des
assurés sociaux et des employeurs, y compris travailleurs indépendants, au sein des
organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'Alsace-Moselle ;

VU l'arrêté du 27 mars 2026 portant nomination des membres du Conseil
d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre ;

VU l'arrêté du 28 mai 2026 portant modification de la composition du Conseil
d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre ;

VU la proposition de candidature émanant, au titre des représentants des assurés
sociaux, de la Confédération générale du travail (CGT) ;

VU l'arrêté du 27 janvier 2026 portant délégation de signature à Guy-Michaël DALIN,
Chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre Val-de-Loire de la mission
nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

ARRÊTE

Article 1^{er}: La composition du Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations
Familiales de l'Indre est modifiée comme suit :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de l'organisation Confédération générale du travail (CGT) :

Suppléant :

Est nommé Monsieur Bernard JEANNETON sur poste vacant.

Article 2 : Le chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Paris le 24 juin 2026.

La ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Pour la ministre et par délégation

Signé

Guy-Michaël DALIN

Chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale